



Actualité

Comment ça marche ? – Vie de l'édition – Échos – Revue des revues – Formation

Comment ça marche ?

13 ans déjà... Premières Pages a bien grandi

Retour sur l'opération, de ses prémises à la maturité. Né dans les cabinets ministériels, le dispositif s'est ramifié et étendu. Il a conquis de nouveaux partenaires et espaces. Il se glissera même bientôt dans les maternités.

Entretien avec Marion Loire, chargée de mission Publics jeunes et coordinatrice Premières Pages au ministère de la Culture depuis 2020, par Agnès Bergonzi.



↑
Carte extraite de «Ma santé à moi, elle est culturelle», kit d'information sur la Santé Culturelle® conçu par Sophie Marinopoulos pour le ministère de la Culture. Design graphique : Clémence Passot.

Agnès Bergonzi : L'opération Premières Pages œuvre pour sensibiliser les familles à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge. Pourriez-vous revenir sur la genèse de ce projet ? Dans quels buts le ministère de la Culture s'est-il lancé dans cette aventure innovante ?

Marion Loire : L'opération Premières Pages lancée le 17 novembre 2009 vise à introduire le livre dans toutes les familles pour sensibiliser les enfants à la lecture dès leur première année afin d'instaurer une relation avec l'objet livre qui ne soit pas seulement liée aux apprentissages, mais qui s'inscrive dans une logique de plaisir et de découverte.

Ce projet s'inspire des travaux pionniers d'associations comme ACCES ainsi que d'expériences étrangères comme le dispositif Bookstart initialement créé au Royaume-Uni. En France, des territoires distribuent des livres aux nouveaux-nés dès les années 1990 (Val-de-Marne 1990, Seine-Saint-Denis 1994, Grenoble 2000, Ardèche 2008). Dans la phase préparatoire de l'opération, le ministère de la Culture, en lien avec le ministère de la Santé, fait réaliser en juin 2009 une étude sur « Les parents et la lecture aux très jeunes enfants ».

Quels enseignements avez-vous tirés des études comme des premiers retours sur la démarche ?

Les constats montrent que :

- L'accès au livre et à la lecture partagée est fortement conditionné par la socialisation primaire des parents, tant en ce qui concerne la présence de livres au sein du foyer qu'en terme de qualité et de diversité des ouvrages proposés aux enfants.
- La lecture aux très jeunes enfants est encore perçue comme très liée à l'acquisition de connaissances scolaires et peu à la lecture plaisir et au développement de soi, en particulier dans les familles les moins favorisées.

Les politiques publiques de lecture bien conçues sont efficaces pour réduire les inégalités culturelles : elles promeuvent une meilleure intégration scolaire des enfants, leur ouverture aux biens culturels, le développement du langage, le renforcement du lien parent enfants, le développement du lien social.

À partir de ces enseignements, Premières Pages est conçu comme un dispositif à la croisée des politiques culturelles, sociales, éducatives, et de soutien à la parentalité. Il est initialement porté conjointement par le ministère de la Culture et la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), mis en œuvre sur le terrain par les caisses d'allocations familiales (CAF),

les bibliothèques départementales de prêt, en lien avec les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

Quelles sont les premières mesures qui suivent l'étude « Les parents et la lecture aux très jeunes enfants » ?

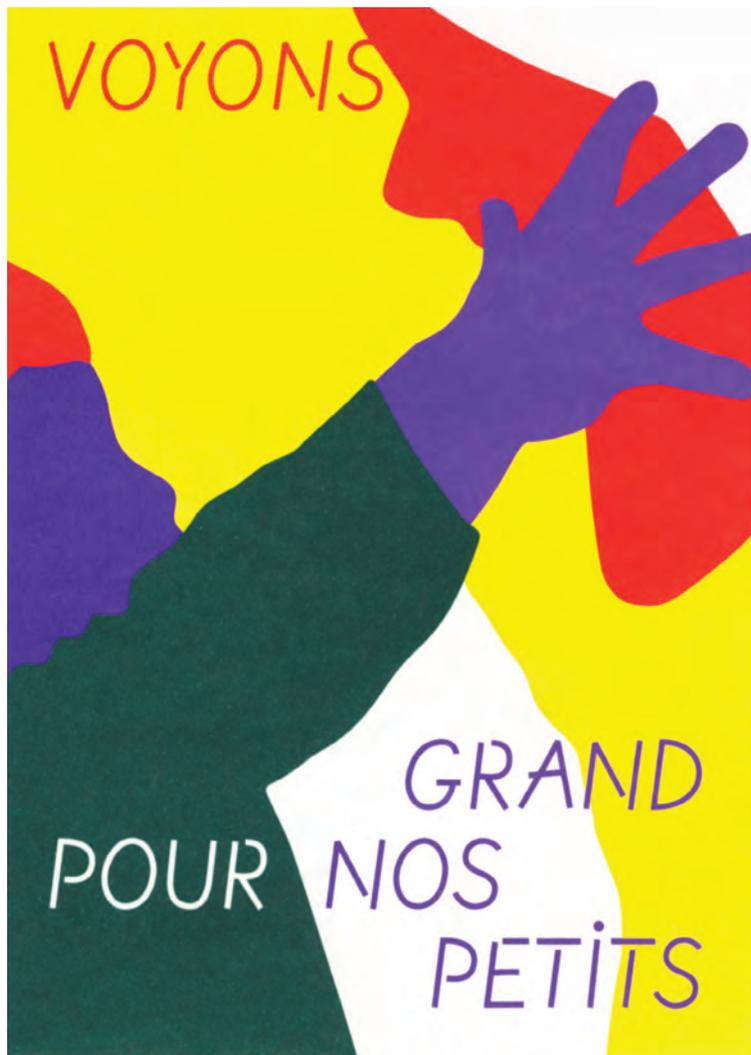
Pendant ses quatre premières éditions, Premières Pages soutenait directement la création d'un livre au niveau national distribué dans les territoires participants. Ont ainsi vu le jour *Mon beau soleil* de Nathalie Fortier (publié par Albin Michel Jeunesse en 2009), *Mercredi* d'Anne Bertier (chez MeMo, en 2010), *Une Chanson d'Ours* de Benjamin Chaud (paru chez Hélicon en 2011) et *Mon Arbre* d'Ilya Green (chez Didier Jeunesse, en 2012). La commande d'un album original constitue à la fois une aide à la création et un moyen de promouvoir une littérature jeunesse de qualité.

Comment cette diffusion est-elle accompagnée ?

La médiation occupe dès le départ une place importante : les albums sont offerts à l'occasion de manifestations spécifiques organisées en bibliothèque et/ou dans les structures d'accueil de la petite enfance où les familles sont invitées à les retirer. Ils sont accompagnés d'un guide parental et de conseils de lecture.

Le projet implique dès le début une coopération interprofessionnelle, initiée durablement entre des acteurs qui jusqu'alors coexistaient et qui deviendra au fil des ans l'épine dorsale du dispositif.

Enfin des partenariats au long cours sont instaurés avec le Centre national de la littérature pour la jeunesse, les associations ACCES, Enfance et musique, l'agence Quand les livres reliait, l'Union nationale des associations familiales, ou encore le Syndicat national de l'édition.



↑

Carte extraite de « Ma santé à moi elle est culturelle », kit d'information sur la Santé Culturelle® conçu par Sophie Marinopoulos pour le ministère de la Culture. Design graphique : Clémence Passot.

Vous êtes chargée de mission Publics jeunes et coordinatrice Premières Pages au ministère de la Culture depuis 2020, que représente cette nouvelle étape dans votre parcours professionnel ?

Je suis quelqu'un qui bouge beaucoup. J'ai notamment travaillé à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou comme programmatrice culturelle puis comme cheffe du service Nouvelle génération, et plusieurs années à l'étranger (Brésil, Royaume-Uni) où j'ai été attentive

aux politiques de développement de la lecture. Sans contact direct avec le grand public, ce poste offre cependant une perspective sur les initiatives riches et variées en matière de développement de la lecture à destination des jeunes, de 0 à 18 ans. Ce poste met aussi en relation étroite les différents professionnels concernés : bibliothécaires, éditeurs, institutions, mais aussi beaucoup d'associations. Et il est très intéressant de percevoir depuis le cœur de la « machine » la manière dont les politiques

publiques, construites dans le dialogue, peuvent constituer des leviers importants et directement utiles pour le travail de terrain.

Depuis sa création, le dispositif a été modifié afin de mieux atteindre ses objectifs en direction des familles et répondre aux attentes des territoires. Quelles évolutions souhaitez-vous souligner ?

Les objectifs de Premières Pages restent identiques mais les manières de les atteindre ont en revanche fortement évolué et se sont diversifiées et enrichies.

Premières Pages n'est désormais plus une opération nationale de distribution de livres, mais un dispositif de labellisation et d'accompagnement financier de territoires pour leurs politiques en faveur de la sensibilisation au livre dès la petite enfance, géré en commun par le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et les conseillers Livre et Lecture des DRAC. Cette transformation a plusieurs conséquences :

- Une plus grande variété d'échelles territoriales possibles pour l'implantation du dispositif. Le niveau départemental reste encore majoritaire (42 sur 56) mais l'entrée possible de communes ou d'intercommunalités de grande taille (Grenoble, Grand Angoulême, Paris-Sud-Grand-Paris, etc.) permet une meilleure couverture des territoires prioritaires, qu'ils soient ruraux (via les bibliothèques départementales) ou urbains (via les communes et intercommunalités).
- La mise en valeur au niveau national de la diversité des projets dont la qualité ainsi reconnue est confortée aux yeux des élus et des partenaires.

Premières Pages se révèle également être un fort levier pour mailler au plus fin le territoire afin d'atteindre les enfants et leurs familles où qu'ils se trouvent. Ces projets impliquent des stratégies de partenariat et de travail collectif

pour garantir une continuité de l'action sur l'ensemble du territoire. La médiathèque départementale du Nord a ainsi progressivement constitué un système de « points relais » Premières Pages avec des collections et des personnels formés, les Médiathèques départementales du Puy-de-Dôme et de l'Aveyron accompagnent sur une durée de trois ans des communes, intercommunalités ou territoires d'action sociale pour la mise en place graduelle de « projets territoire lecture et petite enfance ».

Vos liens avec les services de la petite enfance ont-ils beaucoup évolué ?

Les partenariats avec les services de la petite enfance et sociaux et les personnels qui en relèvent sont également fortement renforcés par ce nouveau modèle : la mise en place de gouvernances collectives avec des comités de pilotage mixtes est une caractéristique forte.

Le rôle historique des associations partenaires, nationales – ACCES, l'Agence quand les livres relient, Enfance et musiques, les UDAF (notamment via l'association Lire et faire lire) – ou locales est également conforté.

Concrètement que se passe-t-il autour de l'objet livre ?

Environ un tiers des territoires proposent des albums de naissance selon des modalités très diverses et avec une place centrale accordée à la médiation. La très grande majorité des territoires labellisés met à disposition des collections et des outils de médiation dans un maximum de structures d'accueil de la petite enfance, de centres sociaux, parloirs des prisons, etc. de leurs circonscriptions. Ces collections prennent la forme de dépôts ou de prêts de livres, de mobiliers adaptés, d'outils d'animation.

Tous les territoires proposent des lectures ou des actions de sensibilisation des tout-petits et de

leurs familles dans les structures d'accueil de la petite enfance locales, particulièrement les consultations de PMI, les crèches, les relais assistantes maternelles, et mettent en place des actions culturelles ciblées dans ou hors les murs (spectacles, ateliers, rencontres, expositions, etc.). Beaucoup proposent également des actions spécifiques de soutien à la parentalité.

Le dispositif crée la rencontre de personnes qui ont des cultures professionnelles assez différentes...

La formation des professionnels des différents champs concernés (bibliothécaires, puéricultrices, assistantes maternelles, pédiatres, animateurs, etc.) et leur acculturation réciproque constitue aujourd'hui le cœur de l'opération. Premières Pages est aujourd'hui un modèle en terme de formation croisée des professionnels pour les politiques publiques mises en œuvre entre la culture et d'autres secteurs.

Comment s'étendre et se diversifier, sans perdre son identité, son essence ?

L'extension de l'opération à l'ensemble du territoire national constitue une des préconisations constantes des récents rapports sur l'éveil culturel et artistique des tout-petits (rapport Marinopoulos), la démocratisation culturelle (rapport Darcos) ou la mise en œuvre du plan bibliothèques.

Cela témoigne d'une prise de conscience réelle de l'importance du livre et de la lecture pour les tout-petits, des effets positifs du dispositif, et de l'ampleur du travail qui reste à réaliser mais aussi d'importants défis en termes de maintien du niveau de qualité des projets, de capacité d'accompagnement financier de l'État, comme d'animation d'un réseau sans cesse plus important et divers. Ces enjeux, comme la poursuite de l'hybridation des compétences sur le



↑

Carte extraite de « Ma santé à moi elle est culturelle », kit d'information sur la Santé Culturelle® conçu par Sophie Marinopoulos pour le ministère de la Culture. Design graphique : Clémence Passot.

terrain et l'articulation des politiques publiques permettent de pérenniser une croissance soutenable tout en continuant à accompagner les évolutions sociales et à intégrer les résultats de la recherche.

Actuellement, quelle est la procédure à suivre pour un territoire s'il veut obtenir la labellisation Premières Pages ? Doit-il nécessairement offrir un livre de naissance ?

Non, les projets de livre de naissance ne concernent plus qu'une minorité

de territoires labellisés. Plusieurs critères d'admissibilité des dossiers ont été définis en 2018 : les projets doivent concerner les 0-3 ans (mais peuvent épouser des perspectives 0-6 ans), concerner le livre, être construits en associant acteurs du livre et de la petite enfance dans les territoires, être cohérents avec les recommandations des partenaires scientifiques du dispositif. Les projets doivent aussi faire état d'un budget prévisionnel minimum fixé actuellement à 8 000 € (hors charges de personnel) et dont

jusque 50% peuvent être financés par le ministère de la Culture, dans une limite actuelle de 15 000 € par territoire. Ce dernier critère vise à limiter la multiplication des petits projets dont les besoins financiers peuvent être adressés directement aux DRAC pour privilégier les projets structurants en termes de formation et d'accompagnement des professionnels, de travail en réseau et de partenariat à l'échelle d'un territoire, qui émanent souvent des bibliothèques départementales ou des réseaux de lecture publique des grandes villes ou des intercommunalités. Ceci amène toutefois à exclure toute une catégorie de collectivités : les villes trop petites pour candidater à Premières Pages, mais trop importantes pour être soutenues par les bibliothèques départementales et les établissements aux ressources réduites mais dont les actions en matière de sensibilisation au livre n'en sont pas moins criantes. Premières Pages s'appuie alors sur d'autres dispositifs complémentaires comme les Contrats territoire lecture.

Sur le site de l'opération www.premierespages.fr, le label « 1 000 premiers jours » est apposé. Quels sont les liens entre ces deux opérations gouvernementales ?

La politique des 1 000 premiers jours est une nouvelle politique publique portée par le ministère des Solidarités et de la Santé (MSS) et conçue sur la base d'un rapport publié en 2020 qui met en avant la nécessité d'un investissement le plus précoce possible dans cette période importante de la vie et la nécessité d'accompagner au mieux les parents dans leurs réponses aux besoins de leurs enfants.

Dans ce contexte, le ministère de la Culture travaille en étroite relation avec le MSS pour faire valoir l'importance de l'éveil culturel, dans le développement des enfants, et pour qu'il fasse pleinement partie des messages transmis aux parents. La Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant inclut par exemple l'éveil artistique et culturel dans ses dix grands principes, de même, le plan formation « Ambition Enfance Égalité » à destination des professionnels de la petite enfance intègre une thématique spécifique à l'art et à la culture.

Comment cette alliance santé et culture se matérialise-t-elle aux yeux du public ?

Un kit de médiation à l'éveil artistique et culturel à destination des professionnels et reprenant le concept de « Santé Culturelle » créé par Sophie Marinopoulos a été coconstruit.

De même, l'ensemble des bibliothèques et points lecture recensés par l'Observatoire de la lecture publique, ainsi que le guide « Petit voyage au pays des histoires » conçu dans le cadre de Premières Pages, ont été intégrés dans l'application des 1000 Premiers

jours qui permet aux parents de retrouver les services disponibles près de chez eux. Enfin, le ministère de la Culture a contribué à l'insertion de messages sur la « Santé Culturelle » et notamment d'un album, dans le futur « sac des 1000 premiers jours ».

Pouvez-vous nous présenter ce projet ?

Le « sac des 1000 premiers jours » est un cadeau de bienvenue imaginé dans le sillage du rapport des 1000 premiers jours, qui sera progressivement distribué en maternité aux parents de nouveau-nés du territoire métropolitain.

Conçu comme « une invitation à adopter au quotidien des gestes simples et bénéfiques pour la santé et le développement de son enfant », il contient des objets liés aux soins corporels du bébé, au bien-être de la mère, un album jeunesse, ainsi qu'un carnet avec des conseils et ressources pour guider les nouveaux parents.

Le ministère des Solidarités et de la Santé s'est associé au ministère de la Culture pour sélectionner quatre titres d'albums inclus aléatoirement dans ces sacs. Ainsi, en 2022 : *Bon*, de Jeanne Ashbé

(L'École des loisirs), *2 petites mains et 2 petits pieds*, de Mem Fox et Helen Oxenbury (Gallimard Jeunesse), *Mon petit oiseau*, de Laurent Moreau (Hélium) et *4 pattes*, de Gaëtan Dorémus (Rouergue).

Comment cette distribution d'albums offerts en maternité va-t-elle être accompagnée ?

L'accompagnement de cette distribution d'albums à grande échelle est d'un enjeu crucial.

Les enseignements de la première « saison » de Premières Pages sont mis à profit pour permettre une appropriation de ces ouvrages par les parents.

Ces albums représentent une opportunité pour les territoires Premières Pages qui n'ont pas de livres de naissance, sans que cette opération n'entre en concurrence avec les albums déjà distribués par certains territoires. Pour que l'expérimentation se déroule au mieux, le rôle du Bureau de la lecture publique sera donc d'informer le plus précisément possible tous les réseaux de lecture publique et de coconstruire avec eux des actions autour de ce nouveau dispositif.

Propos recueillis le 7 mars 2022.



Contenu du « sac des 1000 premiers jours » distribué dans les maternités depuis le 7 mars 2022.

